

Compte rendu Conseil Municipal 25/05/2018

Aménagement de rues

Les travaux d'aménagement des rues du lotissement du Faven et de la rue de la Croix-Macé se dérouleront en 2 temps : rue de la forge, impasse du verger à partir de septembre 2018, rue de la promenade et rue de la Croix-Macé en 2019. Les travaux consistent en la réfection des chaussées en enrobé, la création de cheminements « piétons » et espaces de stationnement. Une demande de subvention au titre des « amendes de police » va être introduite compte tenu des mesures de sécurité envisagées par la pose d'un plateau surélevé « rue de la forge » près de l'entrée au lotissement de Coët-Nostra.

Travaux de voirie (groupement de commandes)

Le marché de voirie 2018 est passé auprès de l'entreprise COLAS. Sont chiffrés la réfection en enrobé de la route de Kerlecam sur 650 ml et la reprise de la chaussée « route de Noyal » déformée par des racines d'arbres sur environ 30 ml pour la somme de 19 082.20 €. Le complément (10 900 € HT) concerne un programme de point à temps et curage de fossés qui reste à déterminer.

Salle de sports

Deux avenants pour travaux supplémentaires, le marché global est porté à 1 349 314,05 € HT.

La protection armoricaine fournira les extincteurs et les plans d'intervention.

Demandes faites auprès du Conseil Départemental

Des problèmes de circulation se posent dans le village de Lahergloan. En vue d'améliorer le plan de circulation afin de sécuriser les lieux, une étude de faisabilité est lancée concernant la création d'une voie parallèle à la RD 768 sur environ 1 km sur une bande de terrain appartenant au Conseil Départemental, voie qui pourrait être utilisée par les tracteurs et camions desservant l'entreprise Bois Energie Ouest Environnement.

Par délibération du 29 septembre 2017, le Conseil Municipal avait mis l'accent sur des mesures de limitation de vitesse à prendre compte tenu de la forte augmentation du trafic routier sur la RD 32 dès l'ouverture de la Base ITM. Le Conseil a saisi le Département du Morbihan pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier partant du nouveau rond-point pour rejoindre le canal et l'abris-bus emprunté par les scolaires.

Subvention :

Dans le cadre de la première édition du semi-marathon Loudéac-Pontivy, l'itinéraire de l'épreuve sportive passe par la Commune. L'épreuve du 10 km prend son départ au Bourg. Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer à l'association « Loudéac-Pontivy semi-marathon » une subvention de 500 € pour 2018.

Cantine Municipale

Tarifs votés prenant effet au 1^{er} septembre 2018 : pour les enfants domiciliés à St-Gérand, le tarif est de 3.05 €, 2.15 € pour le 3^{ème} enfant ; pour les enfants hors commune : respectivement 3.25 € et 2.25 €.

Personnel communal :

Création d'un poste d'atsem à temps complet à compter de la rentrée 2018 avec suppression du poste actuel à temps non complet.

Mise à disposition à l'école des 9 écluses d'un agent faisant fonction d'atsem le matin pour l'encadrement des GS compte tenu de la réorganisation des classes du fait de l'augmentation des effectifs en maternelle.

Deux guides ont été recrutés pour la saison « Art dans les chapelles », manifestation qui se déroulera à St-Drédeno du 6 juillet au 31 août ainsi que les 3 premiers week-ends de septembre.